

The background is a solid red color. It features several white abstract shapes: a large curved line on the left side, a vertical line on the right side, and a horizontal line at the bottom right corner, creating a partial square shape. The text 'Rapport financier 2024' is positioned at the bottom center in a white, bold, sans-serif font.

Rapport financier 2024

2 Rapport de situation

4 Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2024

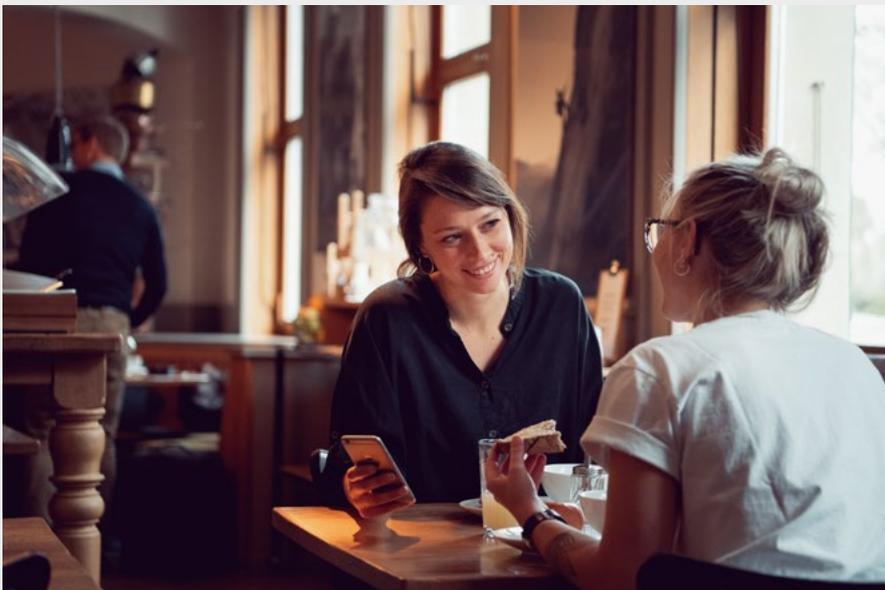
Compte de résultat 2024

Tableau des flux de trésorerie

Annexe

14 Chiffres-clés et présentations graphiques

16 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Rapport de situation

Poursuite de la croissance dans la branche de l'hébergement. En 2024, la branche de l'hébergement a enregistré un nouveau record, avec 42 830 588 nuitées. La croissance par rapport à l'année précédente s'est élevée à 2,6 %, soit 1 071 505 nuitées. En 2024, le niveau d'avant la crise a été retrouvé non seulement dans le segment des hôtes suisses, mais aussi dans celui des hôtes étrangers.

Marche des affaires d'HotellerieSuisse

Après l'externalisation des offres de formation d'HotellerieSuisse à la fondation de l'École hôtelière de Thoune l'année précédente, 2024 a elle aussi été marquée par le changement et la transformation, avec la réorganisation du siège administratif et le lancement d'un grand nombre de projets importants sur des thèmes centraux de la branche, tels que l'innovation, le développement durable, la numérisation ou la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, afin d'aider les membres à relever les défis actuels.

HotellerieSuisse tire un bilan positif de l'année écoulée. Les cotisations des membres, qui sont en partie calculées en fonction de la masse salariale des établissements membres, ont de nouveau augmenté en 2024. Cette hausse a conduit à un résultat annuel nettement meilleur que celui escompté dans la planification budgétaire pour 2024.

Par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires a augmenté d'environ CHF 876 000, atteignant CHF 19,2 millions. Un contrôle financier permanent et une conscience aiguë des coûts permettent à HotellerieSuisse de

s'assurer que les coûts restent conformes au budget.

Le résultat annuel avant constitution de réserves a permis d'alimenter les fonds de réserve affectés à la défense des intérêts, aux RP et au marketing ainsi qu'à la formation initiale et continue pour un montant total de CHF 990 000, ce qui laisse un bénéfice annuel après constitution de réserves d'environ CHF 5 000.

Les liquidités disponibles au 31 décembre 2024 suffisent sans problème à régler les dettes courantes dans les délais. Le taux d'autofinancement, y compris le capital affecté, a encore pu être augmenté au cours de l'exercice sous revue et s'élève à 62 % au 31 décembre 2024, soit une base très solide.

Nombre d'équivalents plein temps en moyenne annuelle

HotellerieSuisse compte 58,7 équivalents plein temps (EPT) en moyenne annuelle, sans les apprenti·e·s et les stagiaires (année précédente: 60 équivalents plein temps).

Réalisation d'une évaluation des risques

En 2024, HotellerieSuisse a de nouveau procédé à une évaluation

complète des risques. Les risques pour chaque département ont été analysés puis traités en septembre 2024 dans le cadre d'un examen global au sein de la direction. Lors de celui-ci, les différents risques ont été évalués quant à leur probabilité d'occurrence et au montant potentiel des dommages. En outre, des mesures correspondantes de surveillance et de minimisation des risques ont été définies.

En septembre 2024 également, la matrice des risques actualisée a été traitée au sein du comité financier et d'audit et transmise au Comité exécutif avec des recommandations de mise en œuvre. En octobre 2024, celui-ci s'est penché de manière approfondie sur la matrice des risques 2024 et a adopté les évaluations définitives ainsi que les mesures définies.

Perspectives

La situation financière actuelle offre une base très solide et permet à HotellerieSuisse de lancer d'autres projets importants et d'effectuer des investissements afin de continuer à aider au mieux les membres de l'association à relever les défis de la branche de l'hébergement.

«La branche de l'hébergement a connu une nouvelle année record. L'évolution positive du nombre de membres et sa solide situation financière offrent également à Hotellerie-Suisse une excellente base pour poursuivre la réalisation de projets importants et aider au mieux les membres et l'ensemble de la branche à relever les défis.»

Marc Blatter, responsable Finances et support



Bilan au 31 décembre 2024

Actif	Annexe	31.12.2024 en 1000 CHF	31.12.2023 en 1 000 CHF
Actif circulant			
Liquidités		4 877	3 825
Créances résultant de ventes et de services	1	577	828
Autres créances à court terme	2	57	146
Actifs de régularisation	3	455	65
		5 966	4 864
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	4	5 564	5 413
Participations	5	850	850
Immobilisations corporelles mobiles	6.1	278	340
Immobilisations corporelles immeubles	6.2	3 886	4 167
		10 578	10 769
Total de l'actif		16 544	15 634
Passif			
Fonds étrangers			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats de biens et de services	7	580	531
Dettes à court terme portant intérêts	10.1	120	420
Autres dettes à court terme	8	927	398
Passifs de régularisation et provisions à court terme	9	1 125	1 626
		2 753	2 975
Fonds étrangers à long terme			
Dettes bancaires à long terme	10.1	3 535	3 655
		3 535	3 655
		6 288	6 630
Fortune de l'association			
Capital à affectation spéciale			
Fonds de réserve pour la défense des intérêts	11	1 659	1 334
Fonds de réserve pour les RP et le marketing	12	2 263	1 908
Fonds de réserve pour la formation initiale et continue	13	2 502	1 935
		6 424	5 177
Capital non lié			
Capital au 1 ^{er} janvier		3 827	3 839
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		5	-12
Capital au 31 décembre		3 832	3 827
		10 256	9 004
Total du passif		16 544	15 634

Compte de résultat 2024

	Annexe	2024 en 1000 CHF	2023 en 1000 CHF
Produits			
Cotisations des membres, subventions et contributions de tiers	14	16 626	15 263
Produit des prestations de services	15	1 987	2 344
Autres produits des livraisons et prestations	16	560	689
		19 172	18 296
Charges de matériel, de marchandises et prestations			
Charges de matériel	17	219	315
Charges de marchandises	18	5	27
Prestations de tiers	19	2 684	2 275
		2 908	2 617
Charges de personnel	20	8 692	8 850
Autres charges d'exploitation, amortissements, résultat financier			
Frais de locaux, entretien, assurances, énergie	21	442	398
Frais d'administration et d'informatique	22	2 859	2 704
Frais de publicité	23	2 123	2 175
Recherche et développement		855	1 082
Amortissements et corrections de valeur		554	498
Charges financières et produits financiers	24	43	74
		6 876	6 930
Résultat d'exploitation		697	-102
Résultat biens immobiliers hors exploitation	25	217	167
Produits et charges hors exploitation, extraordinaires ou hors période			
Produits et charges extraordinaires	26	13	-20
Produits et charges hors période	27	86	-44
		99	-64
Impôts directs		-17	-14
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve		995	-12
Constitution Fonds de réserve		990	0
Utilisation Fonds de réserve	11-13	0	0
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		5	-12

Tableau des flux de trésorerie

Variation de la trésorerie au 31.12.	Annexe	2024 en 1 000 CHF	2023 en 1 000 CHF
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve		5	-12
Constitution et utilisation de réserves (capital affecté)		990	0
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles et financières		554	498
Rabais aux membres sans effet sur les liquidités provenant de la facturation du paysage éducatif		0	-74
Autres produits non monétaires		0	-81
Variation créances résultant de ventes et de services	1	251	4 586
Variation autres créances à court terme	2	89	4
Variation des autres créances à court terme due à la comptabilisation de l'impôt anticipé sur les revenus dans le fonds de réserve		12	0
Variation actifs de régularisation	3	-390	577
Variation des dettes sur achats et prestations de services	7	49	-462
Variation autres dettes à court terme	8	529	-87
Variation passifs de régularisation	9	-500	-2 243
Intérêts et frais bancaires, adaptation à la réévaluation du fonds de réserve	11, 12, 13	0	159
Ajustement à la réévaluation des titres Obligations		-5	0
Bénéfices sur cessions de participation	5	0	0
Bénéfices sur cessions d'actifs opérationnels	6.1	0	0
Flux de trésorerie de l'activité commerciale		1 583	2 865
Investissements immobilisations financières – Transfert dans le Fonds de réserve pour les RP et le Marketing au 27.3.2024	4	-625	0
Désinvestissement immobilisations financières – Transfert du Fonds de réserve pour la formation initiale et continue au 21.3.2024	4	725	0
Investissement Participation		0	0
Désinvestissement Participation	5	0	0
Investissement immobilisations corporelles meubles	6.1	-212	-329
Désinvestissement immobilisations corporelles meubles	6.1	0	9
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-112	-320
Afflux de trésorerie résultant de dettes à court terme, soumise à intérêts	10.1	0	1 000
Diminution de trésorerie résultant de dettes à court terme	10.1	-420	-1 120
Flux de trésorerie des opérations financières		-420	-120
Variation de la trésorerie		1 052	2 425
Variation des comptes de trésorerie:			
Etat de la trésorerie au 1 ^{er} janvier		3 825	1 400
Etat de la trésorerie au 31 décembre		4 877	3 825
Variation de la trésorerie		1 052	2 425

Informations générales

Forme juridique, siège

HotellerieSuisse est une association inscrite au registre du commerce sous la dénomination «Société suisse des hôteliers (SSH)». Elle est l'association de la branche hôtelière suisse. Son siège est à Berne. ■

Principes comptables et d'évaluation

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations). Les principes essentiels d'évaluation appliqués, lesquels ne sont pas prescrits par la loi, sont décrits plus bas. Il convient de noter en l'occurrence que la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes est saisie, afin d'assurer la prospérité durable de l'association.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent des fonds d'obligations suisses, des avoirs bancaires et des parts de fonds de placement. Les fonds d'obligations sont évalués aux cours de l'Administration fédérale des contributions en vigueur à la fin de l'année. Pour ceux-ci, une réserve de fluctuation des cours de CHF 5700 a été constituée.

Les fonds de réserve pour la défense des intérêts, les RP et le marketing ainsi que pour la formation initiale et continue sont placés dans les avoirs bancaires et les parts de fonds de placement. Les avoirs bancaires sont des comptes de placement en francs suisses. Les parts des fonds

sont évaluées aux cours de l'Administration fédérale des contributions en vigueur à la fin de l'année. Pour les parts des fonds, aucune réserve de fluctuation des cours n'est constituée.

Participations

L'évaluation des participations s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Le principe de prudence est appliqué dans l'évaluation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements. Les amortissements se font de manière dégressive en pourcentage de la valeur comptable et se basent sur les directives de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne.

Externalisation du paysage de la formation (formation initiale et formation en entreprise)

Les produits de formation d'HotellerieSuisse ont été transférés par convention du 21.11.2023 à la Fondation de l'École hôtelière de Thoune. En conséquence, le compte de résultat de l'exercice sous revue 2024 ne contient aucun

produit ni charge. L'année précédente, le compte de résultat comprenait au total CHF 4260785 de produits et CHF 3910885 de charges en lien avec la formation. Le résultat net de CHF 349900 a été comptabilisé dans les produits des prestations de service.

Les cours spécialisés intercantonaux (CSI) et les cours interentreprises (CI) de l'offre de formation initiale ont été organisés et réalisés l'année précédente 2023 dans les hôtels-écoles sur mandat des cantons. Les contributions cantonales se sont élevées à CHF 2759339 du 1.1 au 31.7.2023. Ces recettes sont intégrées au résultat net du paysage de la formation (Business Area) dans les comptes annuels 2023, sous produits des prestations de service. Pour l'exercice sous revue 2024, plus aucune contribution ne figure dans les comptes annuels en raison de l'externalisation du paysage de la formation. ■

Explications relatives aux positions du bilan

1. Créances résultant de ventes et de services		31.12.2024 en 1 000 CHF	31.12.2023 en 1 000 CHF		
Créances vis-à-vis de tiers		556	630		
Créances vis-à-vis des participations		64	0		
Créances vis-à-vis de parties liées		257	498		
Correction de ducroire		-300	-300		
Total		577	828		
2. Autres créances à court terme					
Créances vis-à-vis de tiers		57	146		
Total		57	146		
3. Actifs de régularisation					
Charges payées d'avance		48	39		
Produits non encore facturés		0	0		
Contributions pas encore reçues		407	26		
Total		455	65		
4. Immobilisations financières					
UBS Fonds d'obligations		119	114		
Réserve pour fluctuation de valeurs		-6	-6		
Avoirs bancaires et parts de fonds de placement comprenant les fonds de réserve à affectation spéciale (voir chiffres 11, 12 et 13)		5 451	5 305		
Total		5 564	5 413		
5. Participations					
Société	Siège	Capital en 1000 CHF		Part du capital et des voix en %	
		31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
STC AG	Zurich	5 250	5 250	33	33
SGH, Coopérative	Zurich	28 361	28 361	1,3	1,3
6.1. Immobilisations corporelles mobiles		31.12.2024	31.12.2023		
Mobilier et équipement		14	17		
Informatique et technologie de la communication		257	313		
Installations de stockage		7	9		
Total		278	251		
6.2. Immobilisations corporelles immeubles					
Biens immobiliers d'exploitation		3 440	3 721		
Biens immobiliers non destinés à l'exploitation		446	446		
Total		3 886	4 167		

	31.12.2024 en 1000 CHF	31.12.2023 en 1000 CHF
7. Dettes résultant d'achats de biens et de services		
Dettes résultant d'achats de biens et de services	504	512
Dettes envers les entités proches	76	19
Total	580	531
8. Autres dettes à court terme		
Autres dettes à court terme vis-à-vis de tiers	247	149
Autres dettes vis-à-vis de parties liées	600	0
Dettes vis-à-vis de l'institution de prévoyance	81	249
Total	927	398
9. Passifs de régularisation		
Engagements vis-à-vis des organes	35	24
Revenus reçus en trop vis-à-vis de tiers	0	200
Produits versés d'avance	335	316
Charges pas encore payées	228	312
Charges non encore payées à des proches	138	485
Délimitation abonnements htr	124	109
Provisions pour vacances et impôts	166	179
Provision pour factures à payer	100	0
Total	1125	1626
10.1. Dettes portant intérêt		
Remboursement de l'hypothèque avec échéance au 29.1.2024	-	300
Amortissement annuel hypothèques fixe	120	120
Total court terme	120	420
Hypothèques fixes à échéance échelonnée jusqu'à cinq ans	3 655	3 775
Amortissement annuel = Dettes à court terme portant intérêts	-120	-120
Total long terme	3 535	3 655
10.2. Actifs utilisés en garantie de ses propres dettes		
Valeur comptable de l'immeuble grevé	3 886	4 167
Total	3 886	4 167

Au 31.12.2024, le crédit-cadre se monte à TCHF 3 655. Les garanties immobilières se montent à TCHF 7755 en hypothèques de 1^{er} à 3^e rang.

11. Fonds de réserve pour la défense des intérêts	Détail 2024	31.12.2024 en 1000 CHF	31.12.2023 en 1000 CHF
Solde au 1^{er} janvier		1 334	1 316
Constitution de fonds de réserve	300	0	0
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres	25	325	18
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.4.2 Affectation):			
Total utilisation des cotisations prélevées	0	0	0
Solde au 31.12.		1 659	1 334
Avoirs bancaires «Défense des intérêts»		565	826
Parts de fonds de placement		800	524
Avoirs bancaires et parts de fonds «Défense des intérêts»		1 365	1 350
12. Fonds de réserve pour les RP et le marketing			
Solde au 1^{er} janvier		1 908	1 856
Constitution de fonds de réserve	290	0	0
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres	65	355	52
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.5.2 Affectation):			
Total utilisation des cotisations prélevées	0	0	0
Solde au 31.12.		2 263	1 908
Avoirs bancaires «RP et Marketing»		69	543
Parts de fonds de placement		1 909	741
Avoirs bancaires et parts de fonds «RP et Marketing»		1 979	1 284
13. Fonds de réserve pour la formation initiale et continue			
Solde au 1^{er} janvier		1 935	1 846
Constitution de fonds de réserve	400	0	0
Frais et intérêts bancaires, charges et produits sur titres	168	568	89
Utilisation selon Statuts (art. 17.3) et Règlement régissant les cotisations et les prestations aux membres (art. 4.3.2 Affectation):			
Total utilisation des cotisations prélevées	0	0	0
Solde au 31.12.		2 502	1 935
Avoirs bancaires «Formation initiale et continue»		2 107	730
Parts de fonds de placement		0	1 941
Avoirs bancaires et parts de fonds «Formation initiale et continue»		2 107	2 671

Explications relatives aux positions du compte de résultat

	2024 en 1000 CHF	2023 en 1000 CHF
14. Cotisations des membres, subventions et contributions de tiers		
Cotisations des membres	10 799	10 322
Contributions des institutions proches	1 857	1 908
Subventions et contribution d'exécution	2 484	1 815
Contributions de tiers, recettes de licences	1 374	1 126
Autres produits	123	100
Diminution de produits, augmentation du ducroire	-11	-9
Total	16 626	15 263
15. Produit des prestations de services		
Salons, billets inclus: Milestone, Hospitality Summit	1 312	1 238
Honoraires	675	756
Résultat net de la formation du 1.1.-31.7.2023	0	350
Total	1 987	2 344
16. Produit des ventes		
Formation: Matériel scolaire et didactique hôtels-écoles	0	35
Médias: publicité et abonnement htr hotel revue	535	628
Produits: publications, plaquettes	25	26
Diminution de produits	0	0
Total	560	689
17. Charges de matériel		
Coûts de production htr	131	212
Autres produits imprimés	87	104
Total	219	315
18. Charges de marchandises		
Formation de base/hôtels-écoles: matériel didactique et consommable	0	25
Autres produits	5	3
Total	5	27
19. Prestations de tiers		
htr hotel revue	143	183
Classification des hôtels	622	625
Honoraires et traductions	1 919	1 467
Total	2 684	2 275

20. Charges de personnel	2024 en 1000 CHF	2023 en 1000 CHF
Collaborateurs siège central	6 702	6 835
Correspondants et photographes de presse	0	2
Assurances sociales	1 424	1 521
Autres charges du personnel	566	492
Total	8 692	8 850
21. Frais de locaux, entretien, assurances, énergie		
Locations tierces de locaux administratifs et de stockage	12	15
Charges d'immeubles Siège central et autres locaux	238	209
Nettoyage et entretien	77	80
Entretien, frais de location de biens mobiliers	21	21
Frais de véhicules et de transport	4	5
Assurances, taxes et redevances	65	37
Coûts d'énergie et d'élimination des déchets	25	29
Total	442	398
22. Frais d'administration et d'informatique		
Fournitures de bureau, imprimés, photocopies, documentation	54	56
Téléphone, internet, frais de port	102	156
Contributions, cotisations	939	939
Organes de l'association: Assemblée des délégués, Conseil consultatif, Comité exécutif, commissions, organe de révision	1 027	847
Frais juridiques, conseils fiscaux, autres frais administratifs	25	50
Charges informatiques	713	656
Total	2 859	2 704
23. Frais de publicité		
Publicité, médias électroniques	128	215
Imprimés et matériel publicitaires	56	110
Foires commerciales et professionnelles, événements spéciaux	1 183	1 209
Frais de représentation	60	62
Projets régionaux, dons	93	66
Relations publiques, actions, campagnes	600	485
Concepts de marketing, analyses de marché	3	27
Total	2 123	2 175

Les amortissements des biens immobiliers hors exploitation sont intégrés dans le résultat d'exploitation.

	2024 en 1000 CHF	2023 en 1000 CHF
24. Charges et produits financiers		
Charges d'intérêt sur dettes portant intérêt	70	23
Charges des immobilisations financières et des participations	1	56
Produits des liquidités et des titres	-22	-6
Produits des immobilisations financières et des participations	-6	0
Total	43	74
25. Résultat biens immobiliers hors exploitation		
Recettes de location des appartements et bureaux	223	209
Charges des appartements et bureaux	-27	-37
Crédit logements concernant le cabinet médical	29	0
Honoraires d'administration	-8	-5
Total	217	167
26. Charges et produits extraordinaires		
TVA Réduction de l'impôt préalable/Impôt sur les acquisitions	-6	0
Autres charges extraordinaires	0	-32
Charges extraordinaires	-6	-32
Bénéfices sur ventes d'actifs immobilisés	0	8
Autres produits extraordinaires	19	4
Produits extraordinaires	19	12
Total	13	-20
27. Charges et produits hors période		
Pertes sur débiteurs hors période	-26	-50
Facture reçue tardivement Hospitality Summit	0	-162
TVA Suppléments de l'année précédente	-56	0
Factures de l'ancienne année	-112	0
Autres charges hors période	0	-100
Charges hors période	-195	-312
Plus-value sur la dissolution d'abonnements htr	0	116
Correction d'erreurs des années précédentes	0	31
Revenus FER CIAM/CCNT 2023	126	0
Reprise des régularisations inutiles des années précédentes	0	25
Honoraires de prestations de tiers de l'année précédente	12	0
Hotela Frais administratifs de l'année précédente	128	0
Autres produits hors période	16	95
Produits hors période	281	268
Total	86	-44

Informations complémentaires

28. Information relative aux postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle était supérieur à 50 mais inférieur à 250 au cours de l'année sous revue et de l'année précédente.

29. Honoraires de l'organe de révision	31.12.2024 en 1000 CHF	31.12.2023 en CHF 1 000
Honoraires selon la confirmation de commande	40	40
Autres prestations	6	9
Total	46	49

30. Evénements importants après la date de référence du bilan

Aucun événement important n'est à signaler après la date de clôture du 31 décembre 2024, qui influent sur les valeurs comptables des actifs mentionnés ou des dettes ou qui doivent être communiqués ici.

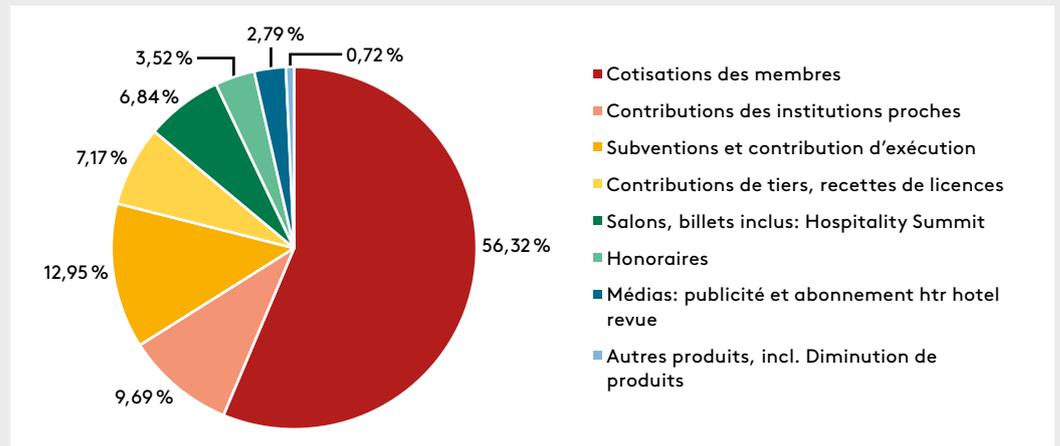
31. garanties constituées pour des engagements de tiers

Tant pour l'exercice sous revue que pour l'exercice précédent, il existe une obligation de garantie d'un montant de 300 000 CHF, qui a été remise à la Banque cantonale bernoise dans le cadre d'un contrat de crédit-cadre en faveur de la Fondation Ecole hôtelière de Thoune.

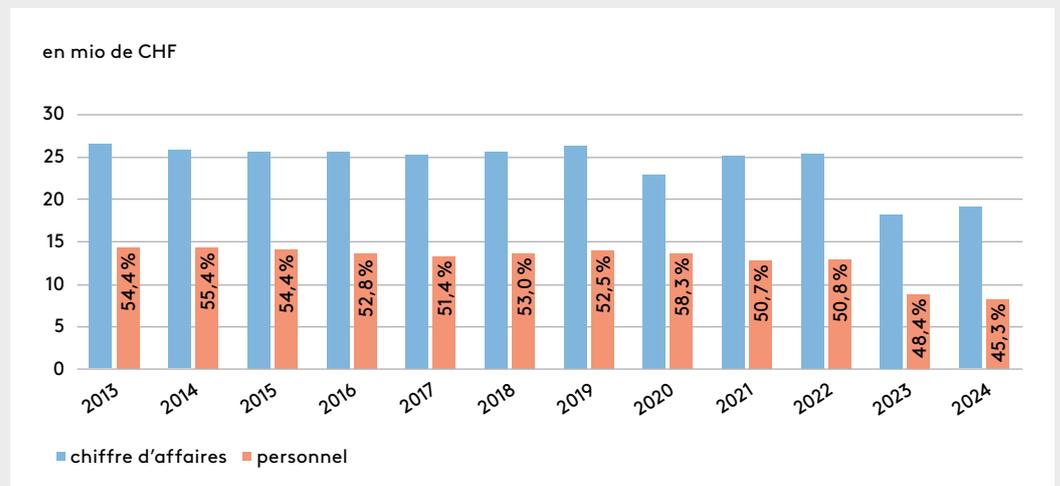
Chiffres-clés et présentations graphiques

Compte de résultat	Comptes 2024 en 1000 CHF	Budget 2024 en 1000 CHF	Budget 2025 en 1000 CHF	Comptes 2023 en 1000 CHF
Produits	19 172	17 909	18 180	18 296
Frais de matériel, prestations de services	2 908	3 072	2 041	2 617
Charges de personnel	8 692	8 650	9 417	8 850
Autres charges d'exploitation	6 876	6 624	7 212	6 930
Total des charges	18 475	18 346	18 670	18 398
Résultat d'exploitation	697	-438	-491	-102
Résultat biens immobiliers hors exploitation	217	175	175	167
Charges et produits extraord., hors période	99	6	0	-64
Impôts directs	-17	-16	-16	-14
Résultat de l'exercice avant constitution et utilisation Fonds de réserve	995	-273	-332	-12
Constitution Fonds de réserve	990	0	0	0
Utilisation Fonds de réserve	0	180	350	0
Résultat de l'exercice après constitution et utilisation Fonds de réserve	5	-93	18	-12

Composition du chiffre d'affaires 2024

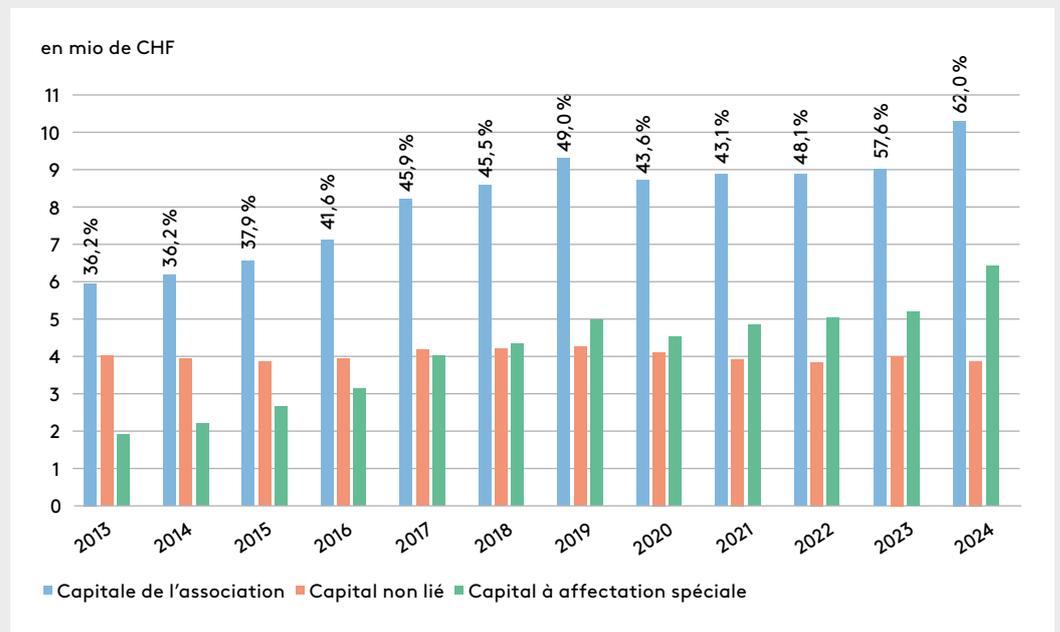


Evolution des charges de personnel, chiffre d'affaires



Charges de personnel en % du chiffre d'affaires global

Evolution du capital de l'association



Capitale de l'association en % du total du bilan

Capital de l'association = capital à affectation spéciale + capital non lié

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des délégués de Société Suisse des hôteliers,
Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société Suisse des hôteliers (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 4 à 14, sans «Chiffres-clés et présentations graphiques») sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Oliver Kuntze
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Joël Egger
Expert-réviseur agréé

Berne, le 24 mars 2025

Impressum

Berne, avril 2025

HotellerieSuisse
Monbijoustrasse 130
case postale
CH-3001 Berne
T +41 31 370 41 11
welcme@hotelleriesuisse.ch
www.hotelleriesuisse.ch